



Nouveau propriétaire à Autovision

Après 47 ans au service de l'automobile, Mr et Mme FILET ont passé le relais en la personne de Paul AMARLIC, spécialisé en contrôles technique depuis 17 ans. Il est accompagné dans ses fonctions par un employé, Vivien FAUDIER. Au service des habitants de Villersexel et des alentours, le centre de contrôle a aussi un partenariat avec la Carte Jeunes. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre cité comtoise.



Bibliothèque

Horaires d'ouverture : tous les mercredis après-midi de 14h à 19h et les jours de marché de 10h à 12h.



Le prix « Agapanthe » pour Villersexel

Cette année, 67 communes ont participé au concours des maisons, villes et villages fleuris organisé par le département.

Après la remise des végétaux, au début de l'année, Gérard PELLETERET, vice-président du Conseil Départemental, a remis des diplômes aux différents récipiendaires.

Pour la commune de Villersexel :

- catégorie maisons fleuries : Mr et Mme JACQUOT, Mr et Mme BION,
- catégorie fenêtres, balcons, murs, terrasses : Mme Nathalie GRANDGUILLAUME, Mme Monique PIERRE,
- catégorie aménagements associant minéraux, bois, végétaux : Mr et Mme Guy RENAUD, Mr et Mme Franck PARINEY.
- Coup de cœur du jury : Mr et Mme Michel FIARDET pour leur engagement au fil des années.

Félicitations et remerciements à tous nos concitoyens !



Un peu d'histoire sur les cloches de la commune de Villersexel

La grosse cloche : ALLEBERTINE - diamètre 138 cm - poids 1 355kg - chante le *do dieze*.

Elle a été fondue en l'an 1847 par les frères BARBARAN de Nancy sous l'administration de Mr PERRET CLIER DE LA LONDEUR, et bénite par Mr SAUVAGE, curé de Villersexel.

Elle a eu pour marraine Melle ALLEBERTINE née Comtesse de MERODE WESTERLOO et pour parrain Mr Le Comte FELIX THEODULE DE GRAMMONT.

La cloche 2 (moyenne cloche) : MARGUERITE - diamètre 118 cm - 940 kg - chante le *mi*.

Elle a été fondue en l'an de Grâce 1859 par Emile BOURNEZ, fondateur à Morteau sous l'administration de Mr LE MARQUIS DE GRAMMONT, maire député au corps législatif, et bénite par Mr SAUVAGE, chanoine honoraire curé de la paroisse.

Elle a eu pour marraine Melle MARGUERITE BEAUCHAMP et pour parrain Mr MIROUDOT, juge de paix du canton.

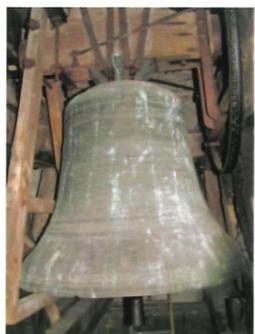
La cloche 3 (petite cloche) : THERESE - diamètre 102 cm - poids 583 kg - chante le *fa dieze*.

Elle a été fondue en l'an de Grâce 1859 par Emile BOURNEZ à Morteau, bénite par Monseigneur LABILE, évêque de Saint Claude COMTE ROMAIN, ancien curé de Villersexel.

Elle a eu pour marraine Mme THERESE ELLION née BOURGON et pour parrain Monseigneur SAUVAGE, curé chanoine honoraire.



ALLEBERTINE



MARGUERITE



THERESE



Bulletin municipal

MAIRIE DE VILLERSEXEL

Numéro 04 - 1er mai 2021

1 place de l'Hôtel de Ville - 70110 VILLERSEXEL
Tél : 03.84.20.54.49 - Fax : 03.84.20.57.34
mairie@mairie-villersexel.com

Le mot de la Municipalité

Le premier trimestre de cette année 2021 ne nous a pas apporté la liberté de vie en société que nous espérions tous. C'était sans compter sur une contamination galopante qui oblige à de nouvelles contraintes imposées dans l'intérêt collectif.

Cependant, des signes encourageants nous invitent à positiver : plus de commerces restés ouverts, beaucoup d'entreprises toujours actives et les vaccinations se sont intensifiées.

Nous remercions particulièrement nos personnels administratifs et techniques pour leur investissement efficace qui a permis le bon déroulement de la campagne de vaccination locale.

Le 12 avril 2021, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget communal et validé la programmation des investissements prévus cette année. La gestion de la commune se fait dans le cadre de projets réfléchis en vue de l'intérêt général.

Les contraintes sanitaires du présent ne doivent pas nous empêcher de préparer l'avenir.

A tous les scolaires et les étudiants qui sont retournés dans leurs établissements, nous formulons nos encouragements et nos vœux de réussite pour cette fin d'année scolaire.

Dans l'attente de vous retrouver, soyez assurés de notre entier dévouement.



Permanence de week-end des adjoints

- Gérard CHAPUIS : 15 et 16 mai / 12 et 13 juin / 10 et 11 juillet / 07 et 08 août
- Jacqueline COQUARD : 22 et 23 mai / 19 et 20 juin / 17 et 18 juillet / 14 et 15 août
- Stéphane THILY : 1er et 02 mai / 29 et 30 mai / 26 et 27 juin / 24 et 25 juillet / 21 et 22 août
- Nelly MOUGENOT : 08 et 09 mai / 05 et 06 juin / 03, 04 et 31 juillet / 1er, 28 et 29 août

Permanence hebdomadaire des adjoints avec les usagers (sur rendez-vous)

- Gérard CHAPUIS : les mardis et vendredis de 10h à 12h
- Jacqueline COQUARD : les mardis et vendredis de 10h à 12h
- Stéphane THILY : le jeudi de 15h à 17h
- Nelly MOUGENOT : les lundis et jeudis de 10h à 12h



La vaccination contre le COVID-19

Le Conseil Départemental, en concordance avec l'ARS, la Préfecture et le SDIS, s'est adressé à la mairie le lundi 1er mars 2021 pour organiser, dans les plus brefs délais, l'intervention d'une équipe mobile de vaccination les lundi 08 et mardi 09 mars 2021, dans la salle des fêtes de Villersexel, pour les personnes âgées de plus de 75 ans et ayant des difficultés de mobilité.

Après une mobilisation de chaque instant, les services administratifs, les services techniques et les élus de la commune ont œuvré pendant 5 jours pour l'organisation de cette campagne, en respectant un cahier des charges très strict.

Les professionnels de santé de Villersexel ont apporté une belle coopération.

Ainsi, au terme d'une seconde campagne les 06 et 07 avril 2021, ce sont au total 198 personnes qui ont pu être vaccinées. Chaque personne est donc repartie avec son certificat de vaccination en poche.



Nelly MOUGENOT

Commission réseaux, voirie, bâtiments, environnement

Gérard CHAPUIS et Stéphane THILY

Fibre optique

L'installation de la fibre optique est en phase d'achèvement de travaux. La mise en service du réseau pour les usagers qui souhaitent l'installer va se réaliser dans les prochaines semaines.

Cimetière

Notre cimetière a commencé son embellissement. La réfection de l'allée centrale a été réalisée grâce au mécénat d'un généreux donateur que nous remercions chaleureusement.

La réfection du mur en pierres sèches est à l'étude et sera mise en œuvre après accord avec les Bâtiments de France.

Camping

Le camping étoffe ses installations pour l'accueil des touristes et des vacanciers. Six nouveaux toiles seront mis à leur disposition dès cet été.

Rappel : pour les administrés qui envisagent d'engager des travaux extérieurs (ravalement de façades, toitures, fenêtres, abris de jardins, clôtures...), un formulaire de déclaration préalable de travaux doit être demandé obligatoirement en mairie afin d'obtenir une autorisation avant la mise en œuvre. Cette démarche est imposée par les architectes des Bâtiments de France.



Commission affaires sociales et animations

Elaboration du bulletin avec la collaboration de Céline ADAM

CCAS

Les bons cadeaux distribués aux anciens en compensation du « repas des cheveux blancs », annulé en raison des règles sanitaires, ont été unanimement appréciés par les bénéficiaires, en dépit de la regrettable fermeture de certains commerces.

Animations

Pour le premier semestre, plusieurs manifestations ont d'ores et déjà été annulées en raison de la pandémie :

- la brocante du 1^{er} mai, organisée par l'association des commerçants A2V,
- le Trim'athlon du PAN et du PAN CKV (les contraintes sanitaires rendant l'organisation pratiquement impossible).

La Fête de la musique, également organisée par A2V, et le feu d'artifice du 13 juillet, sont encore soumis à l'incertitude de l'évolution de la situation sanitaire.

Néanmoins, une cérémonie militaire aura lieu le 16 juin 2021 sur la place Charles de Gaulle : la passation de commandement à la tête de la 1^{ère} compagnie du 35^{ème} R.I. de Belfort du capitaine Nicolas BOUILLON. Cette unité est liée à la commune de Villersexel par une charte de partenariat depuis 2014, ce qui nous permet d'avoir régulièrement une représentation militaire d'active lors des cérémonies patriotiques.

SlowUp de la Vallée de l'Ognon

Cet événement initialement prévu en 2020 devrait avoir lieu le 12 septembre 2021, si tout va bien. Il s'agit d'un concept inventé et très développé en Suisse (où les différentes manifestations organisées en 2018 ont réuni 50 000 personnes) et qui consiste à choisir un parcours d'environ 30 km dans un environnement attrayant, sur des routes fermées à toute circulation motorisée pendant la journée et réservé aux mobilités douces.

Les participants de tout âge effectuent tout ou partie du parcours, dans un sens unique, à leur rythme, à pied, à bicyclette, à rollers, à trottinette, etc... et des animations et présentations de produits régionaux sont organisées au long du parcours.

Pour la vallée de l'Ognon, le parcours prévu de 34 km se situe entre Cognières, Villersexel et Rougemont.

La participation est entièrement gratuite et sans inscription préalable.

Souhaitons que cette fois rien ne vienne contrarier l'organisation de cette manifestation festive et gourmande !

Nelly MOUGENOT



Commission finances et éducation

Cartes avantages jeunes 2021-2022

La carte avantages jeunes est un outil de découverte, d'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et un moyen pour le jeune et sa famille de réaliser des économies au quotidien.

Le conseil municipal a décidé d'étendre la tranche d'âge de ses bénéficiaires : pourront désormais l'obtenir gratuitement tous les villersexellois âgés de 13 à 21 ans nés entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2008 (en 2020 : de 15 à 20 ans).

Il est nécessaire de s'inscrire en mairie **avant le 30 juin 2021**, afin de préciser la quantité à commander, le coût estimé de cette opération étant de 420 €.

Elles seront remises le **04 septembre 2021 à 11 heures** en salle du conseil par les élus.



Jacqueline COQUARD

Le mot du Comité des Fêtes

Peu de choses à dire depuis la parution du dernier bulletin municipal...

Ce virus qui empoisonne nos vies nous oblige à respecter des règles et nous empêche de prévoir l'avenir.

Malgré tout, le Comité des Fêtes a souhaité tenir son Assemblée Générale annuelle. La 20^{ème} déjà !

Dans le respect des gestes barrières, celle-ci s'est tenue le samedi 20 mars 2021 au foyer culturel.

Je tiens à remercier ici les personnes présentes, parmi lesquelles de nombreux élus du nouveau conseil municipal, en premier lieu Madame le Maire, les représentants de diverses associations, la presse locale, nos vérificateurs aux comptes. Divers sujets ont été abordés, notamment la reprise de certaines activités :

- La Fête des Associations le 13 juillet avec le feu d'artifice,
- Saveurs et Couleurs d'Automne, le 3^{ème} dimanche d'octobre,
- Le Téléthon le samedi 27 novembre.

Bien entendu, ces manifestations ne pourront avoir lieu que si la situation sanitaire le permet.

Nous avons également énuméré les subventions accordées et rappelé aux associations que toute nouvelle demande sera étudiée avec la plus grande attention.

Comme nous l'imposent nos statuts, nous avons procédé au renouvellement de 5 membres sortants au Conseil d'Administration, et ont été réélus à l'unanimité pour une durée de 2 ans : Colette CLERC, Robert BELPERIN, Gérard CHAPUIS, Jean-Pierre SAUTOT et Jean FERRARIS.

Au terme de notre AG, nous avons pour habitude de nous retrouver autour du « verre de l'amitié ». Compte-tenu du contexte, cela n'a pas été possible, mais nous gardons espoir pour...2022 !

Le Président du Comité des Fêtes - Jean FERRARIS



Assemblée Générale d'Amitié-Rencontres : un service minimum dans le respect des directives et gestes barrières

L'Assemblée Générale d'Amitié-Rencontres s'est tenue le vendredi 26 mars 2021, en présence d'une quarantaine de membres de l'association. Après un mot de bienvenue de Mr CHAPUIS, 1^{er} adjoint représentant Mme le Maire, le président a présenté le rapport moral, insistant sur les difficultés de fonctionnement induites par les directives liées à la crise sanitaire, sans remettre en cause ces dernières.

Le bilan de l'association, présentée par la secrétaire, fait état de 98 membres dont 60 % de femmes et 10 nouveaux membres. Le président a chaleureusement remercié ces derniers qui, par leur (ré)inscription, soutiennent le club et ne cèdent pas à la tentation de l'attentisme.

Ensuite, le trésorier a présenté le rapport financier, validé ensuite par les vérificateurs aux comptes puis adopté à l'unanimité par les membres présents. Malgré le COVID-19, 2 projets sont en cours de gestation : un repas champêtre au mois de juin et une sortie à la journée au mois de septembre. Aucune date ni lieu n'est encore arrêté.

Concernant le renouvellement des membres du comité, les 5 membres se représentant ont tous été élus à une très large majorité, tout comme un nouveau membre, en remplacement d'un démissionnaire.

Aucun verre de l'amitié ni collation n'ont ponctué cette assemblée pour des raisons bien évidentes de respect des directives en la matière.

Composition du bureau :

Président : MURET Laurent

Vice-présidente : MALTON Claire

Trésorier : COLAJANNI Lorenzo – Suppléant : MARCO Daniel

Secrétaire : CLEMENT Marie-Claude - Suppléante : MURET Sylvie



Laurent MURET, Président Amitié-Rencontres

L'AAPPMA - L'Ognon de VILLERSEXEL

Le 27 février 2021, l'AAPPMA de Villersexel tenait sa traditionnelle Assemblée Générale, mais limitée par les mesures sanitaires liées au COVID-19. Le fil rouge cette année était l'état de nos cours d'eau en tête de bassin et de l'impact de l'assainissement domestique.

L'Ognon subit une pollution domestique chronique depuis Château-Lambert, puis du Haut du Them (classé par erreur en assainissement non-collectif) et surtout Servance, dont la STEP ne produit plus de boues depuis belle lurette et dont le réseau unitaire envoie à chaque orage des dizaines de m3 de matières fécales (et tout ce qui va avec) vers le saut de l'Ognon, haut lieu touristique, puis vers l'aval.

Le bureau d'études désigné par le SIBHVO résume ainsi : l'impact de la commune de Servance est considérable, l'assainissement de la commune de Fresse devrait être étudié, les déversoirs d'orage des conduites d'assainissement en amont de Ronchamp sont à surveiller impérativement, et le secteur luron fait toujours des ravages sur la Reigne et l'Ognon aval. Dans le cadre de nos résolutions, nous demandons l'organisation d'états généraux sur la réalité biologique des cours en Haute-Saône.

Cette richesse qui coule à nos pieds est au cœur des activités touristiques de notre département mais également vitale à l'homme.

En ces périodes d'élections, il nous faut un engagement fort pour la prise en compte des dysfonctionnements constatés.

Plusieurs AAPPMA, et maintenant la Fédération de Pêche, sont prêtes à relever le défi....quoi qu'il en coûte !

Le Président, Michel KRASINSKI

